PROGRAMME DE FORMATION

Monteur et utilisation d'échafaudages fixes et vérification

Votre contact

Christine DUJARDIN
03 20 72 17 15
cdujardin@ffb5962.fr

Durée

3,00 jour(s) – 21 heures

Public

Toute personne appelée à monter, démonter, à réaliser les vérifications des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 m conformément à la notice technique du fabricant pour sa propre activité
Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'échafaudage.
Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'échafaudage.

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage

Être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur

Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges

Maîtriser la langue française parlée et écrite

Maîtriser les mathématiques élémentaires

Maîtriser la lecture courante de plans

Moyens pédagogiques et supports

Exposés, apports théoriques, mises en situation pratiques

Intervenant

Centre de formation OPQF et agréé CARSAT pour les travaux en hauteur

Objectifs de la formation

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant : montage avec console, montage porte à faux, montage poutre de franchissement, levage de charge par potence, poulie à cliquet et corde de levage
Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21/12/2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant. Au sens de la R408 : réceptionner l'échafaudage avant utilisation, assurer la maintenance de l'échafaudage et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification

Programme

Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteurs
La prévention des risques
Signaler les situations dangereuses
Se situer et être acteur de la prévention
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
L'exploitation de la notice du fabricant
Communiquer et rendre compte
La préparation du montage
Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied
Appréhender le cadre règlementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
Réaliser l'examen d'adéquation
Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
Effectuer l'examen de l'état de conservation de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance
Rédiger un compte rendu de vérification / un procès-verbal de réception
Utiliser un échafaudage en sécurité

Validation

Si les candidats ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives théoriques et pratiques une attestation de compétences formation validant les acquis leurs seront délivrée.
Les compétences validées sont notifiées dans le document de référence de l'INRS.